

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/70
12 septembre 2003

(03-4870)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

MAURICE

Déclaration distribuée par S.E. M. Jaya Krishna Cuttaree
Ministre de l'industrie et du commerce international

Je tiens à saisir l'occasion qui m'est offerte de m'associer à mes collègues qui ont pris la parole avant moi pour vous féliciter, M. le Président, de votre élection à la Présidence de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC. Je tiens également à saisir cette occasion pour remercier, au nom de ma délégation, le gouvernement du Mexique et le peuple mexicain pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qu'ils nous ont réservés depuis notre arrivée dans cette belle ville de Cancún.

Il y a deux ans, à Doha, nous avons adopté un programme que l'on a par la suite généralement désigné sous le nom de Programme de Doha pour le développement. Il tenait compte des préoccupations socioéconomiques des pays en développement et mettait le développement au centre des négociations. Depuis lors, nous avons œuvré sans relâche dans cette direction, à la fois à Genève et dans les administrations nationales. Il nous faut cependant admettre que nous n'avons pas réalisé beaucoup de progrès dans les négociations. Néanmoins, nous demeurons convaincus qu'avec la bonne volonté requise de la part de chacune des délégations, nous devrions être en mesure de surmonter les difficultés.

Dans un esprit positif, je tiens à dire que nous ne pouvons que nous féliciter de l'accord récemment intervenu il y a quelques jours en ce qui concerne les ADPIC et la santé publique. C'est une initiative positive qui permettra de sauver de nombreuses vies dans le monde, en particulier en Afrique. Mieux vaut tard que jamais! Si nous pouvons montrer la voie à suivre à partir de cet état de la coopération entre les Membres, nous pouvons affirmer avec certitude que nous voyons le bout du tunnel. En conséquence, j'invite instamment les Membres à se consacrer à cette conférence avec un dévouement tel que dans les années à venir nous n'ayons pas à dire que Cancún était une occasion manquée. Les échéances manquées à Genève sont du passé. Il nous faut cependant veiller à ce que les principales questions concernant le développement, les besoins et la situation des pays Membres soient pris en considération et à ce que des mesures énergiques soient prises pour répondre aux besoins spécifiques dans les diverses situations et les divers secteurs.

Nous sommes convenus à Doha "*d'assurer des avantages à tous les participants et de parvenir à un équilibre global dans les résultats des négociations*". Comment peut-il y avoir un équilibre équitable dans les résultats de négociations lorsqu'un système uniforme de règles est appliqué à l'ensemble très disparate de pays que sont les Membres de l'OMC?

Sept ans après l'entrée en vigueur des Accords du Cycle d'Uruguay, il a été amplement démontré qu'il fallait répondre aux situations spécifiques. Nous considérons en fait que, sauf à reconnaître la diversité des situations qui existent et à tenir compte des préoccupations spécifiques découlant de ces situations, y compris le régime dans le cadre duquel les pays commercent depuis toujours, il serait impossible à tous les États Membres de l'OMC de participer de manière effective aux négociations.

J'aimerais rappeler quelques-unes des caractéristiques marquantes de Maurice et de la société mauricienne, afin que les Membres puissent mieux comprendre nos préoccupations et notre position. Certaines de ces caractéristiques sont communes à un grand nombre de pays petits et vulnérables.

Le développement économique positif de Maurice au cours de

accroître la compétitivité afin de nous permettre de commercer au niveau international. Nous tenons à réaffirmer le droit de chaque pays de déterminer et formuler ses propres options, et plus particulièrement dans les domaines affectant les besoins essentiels de la population.

C'est pourquoi il nous faut veiller à ce que le système commercial multilatéral ne crée pas un modèle de développement biaisé, dans lequel il y aurait les gagnants et les perdants, les gains des uns correspondant nécessairement aux pertes des autres. Nous réaffirmons donc sans ambiguïté notre volonté d'exclure les services sociaux du champ d'application du système de l'OMC. Comme le reconnaît l'Accord général sur le commerce des services, chaque gouvernement a le droit souverain d'adopter une réglementation répondant à ses besoins de développement et à ses objectifs de politique nationale.

Nous ne devrions jamais perdre de vue les objectifs que nous nous sommes fixés dans l'Accord de Marrakech, c'est-à-dire "le relèvement des niveaux de vie, la réalisation du plein emploi et d'un niveau élevé et toujours croissant du revenu réel". Nous sommes aussi convenus que les objectifs fixés devraient être compatibles avec les besoins et soucis respectifs des pays à différents niveaux de développement économique. À Doha, nous sommes convenus de garantir aux pays en développement une part de la croissance des échanges mondiaux proportionnée aux besoins de leur développement économique. C'est dans cette optique que nous devrions considérer les négociations qui se déroulent actuellement dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, pour apprécier si les résultats traduiraient effectivement ces objectifs en actions concrètes. Nous devrions ce faisant rester attentifs au fait que des résultats déséquilibrés pourraient mettre en péril les perspectives de développement dans de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique, ce qui aurait des répercussions sur la stabilité et la sécurité mondiales.

Venons-en maintenant à quelques domaines particuliers de négociation. Il va sans dire que l'accès aux marchés pour les pays agricoles reste un objectif essentiel à atteindre. En effet, l'agriculture est un élément vital pour les petits pays vulnérables et pour ceux dans lesquels l'agriculture de subsistance occupe une place importante. Elle reste également la première source de

J'ai déjà indiqué que les accords préférentiels ont joué un rôle déterminant dans le développement de petites économies comme celle de Maurice: ce sont eux qui ont permis d'établir une base industrielle. Les propositions initiales concernant l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, qui visent à réduire substantiellement ou éliminer les droits de douane sur une liste de produits, non seulement compromettraient gravement les conditions d'accès de pays comme Maurice, mais risquent de détruire le tissu socioéconomique de ces pays. La plupart des pays en développement, et la totalité des pays les moins avancés d'entre eux seront sérieusement entravés dans leurs efforts de développement par l'érosion des préférences commerciales.

Dans ces circonstances, des arrangements comme l'Accord de Cotonou, la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA), l'Initiative concernant le bassin des Caraïbes, l'Initiative "Tout sauf les armes" et autres arrangements préférentiels du même genre spécialement conçus pour aider les pays pauvres et vulnérables à s'intégrer dans l'économie mondiale, non seulement ne seront plus que des enveloppes vides et dépourvues de substance, mais constitueront même une menace pour la base industrielle fragile de ces pays.

Permettez-moi de citer le dernier rapport de la Banque mondiale sur le Programme de Doha pour le développement, dans lequel il est expressément reconnu que le démantèlement tarifaire n'est pas la panacée qui aidera les pays pauvres à sortir de la pauvreté. Comme je l'ai dit tout à l'heure, l'accès aux marchés ne sert à rien s'il n'existe pas une capacité de production. Dans un système axé sur le marché, il ne s'agit pas seulement de produire, mais d'être aussi compétitif en tant que producteur que tous les autres. C'est seulement dans ce cas que les conditions seront égales. Sinon, le système fera de nombreuses victimes et entraînera la perte de ressources limitées.

Dans son article "The two faces of globalisation" (Les deux visages de la mondialisation), Branko Milanovic, de la Banque mondiale, montre avec éloquence l'ironie de la libéralisation des droits de douane. Il écrit de manière sarcastique: "Toute ce qu'un pays a besoin de faire, c'est ouvrir ses frontières, réduire ses droits de douane, attirer les investissements étrangers directs et, en quelques générations tout au plus, les pauvres deviendront riches, les analphabètes apprendront à lire et à écrire et les inégalités disparaîtront à mesure que les pays pauvres rattraperont les riches". La réalité, nous le savons tous, est bien différente. Et on est amené à se demander si les pays pauvres en ressources, avec les contraintes structurelles qui caractérisent leur économie, seront jamais en mesure de concurrencer les pays techniquement avancés, dotés de nombreuses ressources et fortement compétitifs.

Il est donc important, en élaborant les modalités pour les négociations, de mettre en place des

le système commercial mondial n'accélère pas la marginalisation des plus pauvres et des plus vulnérables des Membres de l'OMC. La crédibilité et le succès de l'OMC dépendront dans une large mesure de sa capacité de faire naître un système de commerce juste et équitable, reconnaissant les particularités et correspondant aux besoins, aux aspirations et au potentiel de développement de la communauté mondiale.

Nous avons besoin d'un système dont nul pays n'est exclu, répondant aux besoins de chacun, où chaque pays, grand ou petit, riche ou pauvre, a son mot à dire et peut participer pleinement aux décisions, et dans lequel tous les acteurs - pouvoirs publics, secteur privé et société civile - ont un rôle à jouer dans la construction d'un monde meilleur pour tous.
